

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Λ 80231

Déclaration de Maladie : № S19-0044999

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 692+ Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENALI Rachida

Date de naissance :

1965

Adresse :

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Rachida BENLAMI LIH

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/02/2010

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/23				<i>BENALMLIH SAD CHIRURGIEN DENTISTE 35, Bd. la Résistance Rés. Vanissé No. 5 Tél. : 14.32.03 / 44.33.52 CASABLANCA</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE NOUVELLE MEJIN MBL SARL AU 31, Rue Abou El Abbès, Der Belal CASABLANCA Tél: 0522 28 12 95 - 0522 52 11 23</i>	10/10/23	199.60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		DATE DU DEVIS

	MONTANTS DES SOINS	
		DATE DE L'EXECUTION

Praticien attestant le devis
l'Horloge

PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Benlamlih Saâd

Spécialiste en Implantologie Orale
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux
Spécialiste en Orthodontie
Diplômé de la Faculté de Médecine de Dijon

65, Bd. la Resistance - Résidence
Narjiss 8 , 3ème Etage N° 5
Tél. : 0522.44.32.03 / 0522.44.33.52



ج سعد

أسنان

بورو

ي تقويم الأسنان

الطب ديجون

ع المقاومة - إقامة

الطابق 3 ، رقم 5

0522.44.32.03

0522.44.33.52

PPV: 42DH60
PER: 03/26
LOT: M942-2

Mobic® 7,5 mg

meloxicam 14 comprimés



6 118000 040545

LEVAMOX® 1g 16 COMPRIMÉS

PPV 157DH00

LOT 34016 1

EXP 03/2025

LEVAMOX®
16 comprimés effervescents 1g/125mg



6 118000 032885

Casablanca, le :

10/10/23

الدار البيضاء في :

Dr Benali R

- Levamox 1g

157.00

2 g/15 molt 7g (kg)
kg (kg)

426.00

Dolox (NS) 1g

2 g/15 molt 8g (kg)
kg (kg)

BENLAMLIH Saâd
CHIRURGIEN DENTISTE
65, Bd. la Resistance Rés. Narjiss 8
No 5 - Tél. 1 44.32.03 / 44.33.52
CASABLANCA

199.60

PHARMACIE NOUVELLE MEDINA
MBI SARL AU
1, Rue Abu El Ablas, Darb Baladi
CASABLANCA 10600 80 44 61
Tél. 0522.32.15.05 / 0522.32.15.06